

## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSAL-FS DU 27 MARS 2024

Notre ministre vient d'annoncer un coup de rabet de 10 milliards d'euros sur le budget 2024. Les budgets de tous les ministères, dont l'éducation nationale, la transition écologique et la politique du logement vont être amputés.

Et ce n'est que le début d'une période d'austérité qui n'ose pas dire son nom, puisque celle-ci sera accentuée avec 20 milliards d'euros de moins déjà annoncés par le gouvernement pour la future loi de finances 2025.

10 milliards de moins, c'est encore et toujours moins pour les fonctionnaires, les services publics et donc pour la majorité de la population.

Seules de misérables augmentations de rémunération pour les fonctionnaires ont été accordées en 2022 et 2023 et quelques points d'indices parcimonieusement octroyés au 1er janvier 2024. C'est bien loin de compenser l'inflation cumulée qui, depuis 2013, s'élève à près de 20 %, avec une accélération au cours des deux dernières années, et plus de 26 % depuis 2010.

Certes des négociations indemnitaires sont actuellement engagées à la DGFIP, mais nous craignons que le résultat, censé traduire « la reconnaissance de l'engagement des personnels », ne soit pas suffisant au regard de la dette indemnitaire cumulée.

Plus de 10 ans que notre régime indemnitaire n'a pas été sérieusement revalorisé !

Plus de 10 ans que les agent-es de la DGFIP et donc de la DDFIP 55 absorbent réformes en tout genre, applicatifs défailants, manque d'autonomie et perte de sens au travail !

10 milliards de moins, cela va également fortement mettre à mal les services publics, qui sont progressivement démantelés depuis des années. Or ils sont la richesse de celles et ceux qui n'ont rien. Pour la DGFIP, ça sera 108 millions d'euros de moins.

Les engagements pris par un ministre devenu 1er ministre depuis, consistant à redonner du souffle à notre ministère et notre administration, se sont envolés aussi rapidement que son passage.

Les pertes de repères frappent tous les acteurs de notre administration :

Les usagers qui, comme l'a démontré l'épisode GMBI, ne comprennent pas ce qui est attendu d'eux et plus globalement estiment que les transferts de charges à leur encontre sont totalement démesurées au regard de leur compréhension d'un système de plus en plus dématérialisé et loin d'eux.

Les professionnels sont aussi confrontés à une e-administration qui n'est pas suffisamment à l'écoute de leur besoin de proximité. Professionnels comme collectivités territoriales sont de plus en plus mis en difficulté budgétaire face à des services de gestion comptables qui sont devenus d'énormes usines à gaz, qui n'ont pas les moyens humains suffisants pour remplir leurs missions.

Dans tous les services, les personnels quant à eux subissent des injonctions contradictoires, voient le service public mis à mal, les chaînes de travail fragmentées, les socles de connaissances émiettés perdant le sens du travail et de leur mission. Ce malaise, ils et elles l'expriment depuis trop longtemps et nous ne pouvons que vous inviter à (re)lire avec attention les bilans et enquêtes relatives au quotidien des personnels, publiées au cours de ces 5 dernières années.

Le 16 janvier dernier a été lancée la « grande » enquête de l'Observatoire Interne sous le slogan « en 2024, on se dit tout ».

Les agentes et les agents sont invité·es par ce canal à s'exprimer largement sur leur environnement professionnel, sur l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, sur la reconnaissance au travail et sur la rémunération.

Vraiment, «on va tout se dire» ? Les agentes et les agents n'ont-ils pas déjà tout dit dans les enquêtes précédentes ? Souvenons-nous des résultats très dégradés de l'an passé. Les conditions de travail se détériorent depuis plusieurs années sans aucune remise en question de la part de la DG, ni de réelle volonté de remédier à la souffrance au travail des agent·es, et ce malgré nos nombreuses interpellations.

### **Concernant les personnels de ménage :**

Nous avons déjà évoqué, en CHSCT à l'époque, les conditions de travail déplorables des personnels dans les entreprises de nettoyage dont est cliente la DGFIP.

Rappelons qu'au niveau national, le ménage a été l'une des premières cibles de la recherche effrénée de baisse de coût de fonctionnement de la DG. Les conséquences sont les suivantes : depuis des années, le marché national est revu à la baisse financièrement. Ainsi, pour conserver ses marges bénéficiaires, et suite au rapprochement entre Elior et Derichebourg acté le 18 avril 2023, la société Elior a réduit partout les heures de ménages pour assurer le nettoyage des mêmes surfaces.

En procédant à des réorganisations pour réduire le nombre d'emplois et faire des économies sur le dos de ces femmes, Elior-Derichebourg prépare ainsi le nouvel appel d'offres qui aura lieu en 2025. Conséquences pour les personnels, qui travaillent pour la DDFiP, comme pour la préfecture, la DDT ou la DDETS : des conditions de travail dignes d'un autre âge.

La DGFIP est le donneur d'ordre à Elior-Derichebourg, en cela elle porte une responsabilité sur les conditions de travail du personnel d'Elior.

La DDFiP de Meuse doit assumer sa part de responsabilité dans ce dossier et faire respecter par ses sous-traitants les standards minimaux de considération et de dignité attendus d'un employeur.

À défaut, l'administration devra internaliser le personnel d'entretien dans les cadres de la fonction publique. Nous revendiquons que cette mission soit assurée par des emplois publics ; cependant, tant que cette revendication n'est pas satisfaite et que le ménage est fait par une société privée, nous exigeons que cette société y affecte un nombre suffisant de personnels pour que les règles du code du travail soient respectées.

### **Concernant le nouvel outil Sign@IFip :**

Il est censé faciliter la rédaction des fiches de signalement par les personnels. Pour Solidaires Finances Publiques, la transmission au fil de l'eau des fiches de signalement non anonymisées ainsi qu'une habilitation aux organisations syndicales à l'application sont indispensables à la bonne prise en charge dans les formations spécialisées.

Enfin pour conclure, pour Solidaires Finances Publiques, l'amélioration des conditions de travail passe forcément par :

- L'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de la garantie du statut avec une véritable politique de rémunération et de promotions pour la reconnaissance des technicités et de l'engagement de chacune et chacun en dehors de toute rémunération au mérite,
- L'arrêt des restructurations et externalisations des missions de notre ministère pour un bilan contradictoire avec les agentes et les agents et les organisations syndicales !
- Un bilan contradictoire des politiques du tout numérique en direction des agentes et des agents mais aussi des usagères et usagers. Mais aussi, une expertise sur les conséquences en termes d'emplois et de formation de l'utilisation de l'IA,
- Le réinvestissement dans le service public de la DGFIP de lutte contre la fraude fiscale, économique et sociale,
- L'instauration concrète d'un droit d'expression des agent·es sur leur travail
- La reconnaissance réelle des atteintes à la santé qu'elles soient psychiques et/ ou physiques.